



Fermeture du collège à compter du lundi 16 mars et continuité pédagogique

publié le 13/03/2020

Fermeture du collège à compter du lundi 16 mars

Madame, Monsieur,

Suite à la décision prise par notre Président de la République hier soir au sujet de la pandémie du Coronavirus, tous les établissements scolaires français seront fermés à compter de lundi et ce jusqu'à nouvel ordre.

Pour assurer la continuité pédagogique, j'invite vos enfants :

- ▶ à aller consulter PRONOTE le plus souvent possible où les enseignants iront déposer des travaux qu'il faudra rendre. Pour celles et ceux qui connaîtraient des soucis de connexion, nous leur avons redonné leurs identifiants aujourd'hui. Et si malgré cette initiative, la connexion demeure impossible, prière de vous rapprocher du collège où nous nous engageons à leur fournir le travail sous format papier.
- ▶ à aller consulter le site du collège régulièrement pour avoir des informations
- ▶ A se connecter sur le site du CNED <https://college.cned.fr/login/index.php>  pour suivre ma classe à la maison.

Sachez toutefois que le collège demeure ouvert pour répondre à toutes vos questions mais que la présence des élèves en groupe y est formellement interdite jusqu'à nouvel ordre.

Toute l'équipe du collège s'engage et se mobilise dès à présent pour que la continuité pédagogique puisse être assurée afin que chaque élève puisse accéder équitablement aux différents contenus des cours.

Bien cordialement,



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.